

Septembre 2009

## **Mission de Bernard VALLAT sur la réforme des études vétérinaires**

### **Propositions de la FSVF**

Dans le prolongement du rapport du sénateur GUENE, Bernard VALLAT a été chargé d'une mission sur la nature et la durée du cursus des études vétérinaires et sur les modalités de recrutement dans les écoles.

La FSVF doit prendre toute sa place dans la réflexion menée par la mission VALLAT. Les propositions de la FSVF concernent les quatre points suivants :

- durée des études,
- principe et durée de la préparation,
- diversification des recrutements,
- rapprochement entre les ENV et les professionnels vétérinaires.

#### **1. Durée des études**

Les études vétérinaires durent actuellement 7 ans. La FSVF considère qu'il convient de ramener la durée des études de 7 à 6 années. La question qui se pose est la suivante : faut-il réduire la durée des études dans les ENV, ou celle de la préparation ?

En 2005, le ministère de l'agriculture a tenté de passer de 5 à 4 années la durée des études dans les ENV. Cet essai a abouti à une promotion hybride et hypertrophiée qui a suivi un cursus tronqué. Cela a été un échec manifeste, pour 2 raisons :

- une grande surcharge de travail des élèves, qui ont dû assimiler en 3 ans le programme des 4 premières années,
- la position de l'AEEEEV, qui estime ce cursus, dans les ENV, trop court pour être euro compatible.

Dès la promotion suivante, la durée des études dans les ENV a été portée à nouveau à 5 ans. Ce schéma donne toute satisfaction et permet de résoudre les deux problèmes rappelés ci-dessus.

**En conséquence, si l'on veut revenir à une durée totale de 6 années d'études, il faut supprimer une année de classe préparatoire.**

## **2. Principe et durée de la préparation**

La FSVF se prononce pour le maintien du passage par les classes préparatoires BCPST pour le concours A. Le dispositif des classes préparatoires BCPST est en effet très utile pour les trois raisons suivantes :

- il donne aux élèves une excellente méthode de travail,
- il permet, par le concours d'entrée, une pression de sélection très efficace,
- il donne aux ENV un rang d'excellence dans le système des Grandes Ecoles, compte tenu des choix effectués par les lauréats du concours.

La question qui se pose n'est donc pas celle de la pertinence du dispositif de sélection par le système des classes préparatoires pour le concours A, mais celle de la durée de cette préparation.

Après trois années de fonctionnement de ce dispositif, il apparaît que la deuxième année de classe préparatoire est totalement inutile.

Si on interroge les élèves de première année dans les ENV, leurs réponses sur le temps passé en classe préparatoire BCPST sont invariables :

- toute la formation de base en biologie est très utile,
- la formation très poussée en mathématiques, physique et chimie apparaît inutile lorsqu'ils arrivent dans les ENV.

Par ailleurs, deux années de classes préparatoires rendent les études vétérinaires trop longues et trop chères, aussi bien pour les parents d'élèves que pour le budget de l'Etat.

**La FSVF propose donc de conserver la préparation commune BCPST et d'organiser le concours d'entrée dans les 4 ENV à la fin de la première année de préparation, en veillant à ce que les matières adaptées aux études vétérinaires soient enseignées dans la 1<sup>ère</sup> année.**

Cette organisation existe déjà pour certaines grandes écoles d'ingénieurs, qui recrutent dès la fin de la première année de classe préparatoire, c'est-à-dire au niveau Math Sup.

## **3. Diversification du recrutement**

Les pouvoirs publics souhaitent une diversification du recrutement dans les grandes écoles. La FSVF est d'accord avec cette nécessité, et donc à son application aux 4 ENV.

Pour atteindre cet objectif, il faut, d'une part, conserver le concours A, avec un an de préparation en classe BCPST, pour la majorité des recrutements et, d'autre part, diversifier les voies d'accès aux ENV.

Les ENV ont déjà diversifié leur recrutement, avec les concours existants B, C et D, concours qu'il faut maintenir :

- le concours B est ouvert aux élèves titulaires d'un DEUG de Biologie,

- le concours C est ouvert aux élèves titulaires d'un BTS, d'un BTSA ou d'un DUT, qui suivent une année de prépa post-BTS ou post-DUT,
- le concours D est ouvert aux élèves titulaires d'un diplôme de Médecine, Pharmacie, Dentaire ou toute autre formation de biologie de niveau master.

A côté de ces 4 voies d'accès existantes, les directeurs des 4 ENV ont fait des propositions récentes, suite à la demande de la DGER.

Ces propositions concernent une diversification des recrutements par de nouveaux concours, tout en permettant **un niveau de sélection équivalent à ceux existant dans les 4 filières actuelles.**

La première proposition concerne **la création d'une préparation intégrée dans les ENV.** Ce concours permettrait le recrutement post Bac série S, par concours national et à partir de 500 candidats retenus sur dossier, de 100 élèves par an (soit 25 élèves par ENV) en première année de préparation intégrée.

La deuxième proposition concerne le recrutement de 40 élèves par an (soit 10 élèves par ENV) sur la base des résultats du concours de **fin de la première année du PCEM (premier cycle des études médicales)**, qui permet la sélection des futurs médecins, dentistes, sages-femmes, kinésithérapeutes...

La troisième proposition concerne le recrutement de 100 élèves par an (soit 25 élèves par ENV) après un **parcours intégré en 2 ans au sein d'un établissement d'enseignement agronomique privé sous contrat avec l'Etat** (établissements de la FESIA et LaSalle Beauvais).

La quatrième proposition ne concerne que l'ENVT, qui propose **d'adapter le modèle du Cycle Préparatoire Polytechnique** utilisé pour le recrutement dans les 18 écoles d'ingénieurs des 3 Instituts Nationaux Polytechniques.

En ce qui concerne la préparation intégrée dans les ENV, la FSVF considère qu'il serait plus facile d'organiser une préparation en un an que la préparation intégrée en 2 ans envisagée dans le projet présenté par les directeurs des ENV. Le bénéfice coût/avantage par rapport au dispositif classes préparatoires BCPST avec concours à l'issue de la 1<sup>ère</sup> année doit par ailleurs être évalué, les publics cibles (bons élèves de terminale S) étant a priori sensiblement les mêmes.

En ce qui concerne le recrutement en fin de PCEM1, la FSVF souhaite indiquer que ce dispositif alignerait au niveau Bac +1 le recrutement des étudiants vétérinaires sur celui des médecins, pharmaciens et dentistes. Simple et peu coûteuse, cette mesure renforcerait le lien entre les études vétérinaires et médicales et donc entre santé animale et santé publique, point essentiel compte tenu de l'origine animale d'un grand nombre de maladies émergentes.

Tous ces arguments s'ajoutent à ceux présentés au point 2 pour plaider en faveur de l'organisation du concours A en fin de première année de la préparation BCPST.

Enfin, la FSVF rappelle que la diversification des recrutements pose le problème du flux entrant et sortant de diplômés.

Les ENV françaises ont été conçues pour accueillir des promotions de 100 élèves en moyenne, avec une fourchette comprise entre 75 et 125 élèves. La DGER a souhaité augmenter progressivement les flux entrants depuis 3 ans, et les promotions sont passées de 110 à 120 élèves.

Il devient donc difficile d'augmenter encore la taille des promotions, sauf si les directeurs des ENV considèrent que le plafond de 125 élèves n'est plus d'actualité et à condition d'ajuster les moyens alloués aux ENV.

#### **4. Rapprochement entre les ENV et les professionnels vétérinaires**

Le rapport GUENE a rappelé, après d'autres, la nécessité de conserver un réseau de vétérinaires en milieu rural. Or, l'orientation des futurs vétérinaires vers la pratique dans les zones rurales est rendue difficile par la faible connaissance de ce milieu de la part de nombreux étudiants, souvent issus d'un milieu urbain (si ce facteur n'est pas le seul, il est l'un de ceux sur lequel les voies de recrutement peuvent agir).

Le SNVEL, soucieux d'apporter une réponse à la nécessité de maintenir le maillage sanitaire du territoire, propose la création d'une nouvelle voie de formation par alternance, associant aux ENV des cabinets à dominante rurale ou mixte. En effet, l'immersion progressive des futurs vétérinaires dans les conditions d'exercice en milieu rural serait de nature à favoriser l'installation dans des zones en voie de désertification rurale.

La mise en place d'une formation par alternance permettrait également de développer et d'enrichir les relations entre les enseignants chercheurs des ENV et les vétérinaires en exercice, au bénéfice des étudiants concernés.

Actuellement, les stages réalisés par les étudiants tout au long de leur scolarité (16 semaines en moyenne) répondent en partie à ces objectifs. La FSVF considère que la possibilité de créer une formation par alternance doit faire l'objet d'un examen approfondi. Dans l'hypothèse où sa faisabilité serait confirmée, au regard notamment des règles européennes encadrant la formation vétérinaire, cette nouvelle voie de formation devrait être expérimentée dès que possible.

## **CONCLUSION**

**La FSVF souhaite le maintien de la classe préparatoire BCPST pour le concours A, en organisant le recrutement à la fin de la première année. Cette option permettrait, d'une part, de ramener la durée des études (actuellement trop longues) de 7 à 6 ans, et, d'autre part, d'harmoniser le recrutement avec les études de médecine, pharmacie et dentaire, qui se situe actuellement à Bac +1.**

**La FSVF soutient l'idée d'une diversification des recrutements, mais elle souligne que la marge de manœuvre pour les flux entrants est faible, sauf à envisager la création d'une 5<sup>ème</sup> ENV ou à étendre les capacités d'accueil des 4 ENV.**

**La FSVF est favorable à l'expérimentation d'une nouvelle voie de formation par alternance.**